



INSTITUTIONEN FÖR
SPRÅK OCH LITTERATURER

"IL EST BIEN" ET "JE SUIS BIEN" - BIEN DIFFERENTS

Sur les valeurs de *bien* employé comme
adjectif attribut

Camilla Knudsen

Uppsats/Examensarbete:	15 hp
Program och/eller kurs:	FR1302
Nivå:	Grundnivå
Termin/år:	Vt 2016
Handledare:	Christina Lindqvist
Examinator:	Andreas Romeborn
Rapport nr:	xx

Abstract

Uppsats/Examensarbete:	15 hp
Program och/eller kurs:	FR1302
Nivå:	Grundnivå
Termin/år:	Vt 2016
Handledare:	Christina Lindqvist
Examinator:	Andreas Romeborn
Rapport nr:	xx
Nyckelord:	Bien, adjectif attribut, emploi adjectival, déontique, bien-être

Ce mémoire traite le phénomène de l'emploi adjectival de *bien*. La valeur de *bien* adjectival n'étant pas toujours évidente, nous nous demandons s'il y a une relation entre le pronom personnel et le sens du mot *bien* utilisé comme adjectif attribut. Les théories de Péroz (1992) concernant les valeurs « déontique » et « bien-être » nous servent comme point de départ. Notre hypothèse est la suivante : Employé en combinaison avec un pronom de la première personne, *bien* a une valeur de « bien-être », comme p.ex. dans la phrase : « Je suis bien, vous pouvez commencer », signifiant que l'on se sent bien dans la situation où l'on se trouve. Par contre, employé en combinaison avec un pronom de la troisième personne, *bien* a une valeur « déontique », signifiant l'aspect moral, comme p. ex. dans la phrase : « Il est bien, vous pouvez lui faire confiance. » Le but de cette étude est de vérifier notre hypothèse, et nous le faisons en menant une recherche sur corpus. Pour ce but nous avons utilisé quatre corpus de genres différents : littéraire, journalistique et parlé. Les résultats de l'étude montrent qu'il y a effectivement une cohérence entre la valeur de *bien* et l'emploi d'un pronom de la première et la troisième personne respectivement.

Denna uppsats handlar om användningen av ordet *bien* som adjektiv, och de därmed förknippade tvetydiga betydelser som ordet kan ha. Frågan vi ställer oss är om det finns ett samband mellan det personliga pronomenet och betydelsen av ordet *bien* använt som predikatsfyllnad. Som utgångspunkt för studien använder vi Pierre Péroz (1992) teorier med begreppen "déontique" (= påbjudande) och "bien-être" (=välbefinnande). Vår hypotes är att när *bien* används tillsammans med ett pronomen i första person har det betydelsen av välbefinnande, och när *bien* används tillsammans med ett pronomen i tredje person har det betydelsen av moralisk kvalitet hos personen som åsyftas. Syftet med studien är att verifiera hypotesen, vilket görs genom en korpusundersökning. För detta ändamål har vi använt fyra korpusar innehållande olika slags texter: litterära, journalistiska och transkriptioner av talad franska i spontana samtal. Resultatet av studien visar att det finns ett tydligt samband mellan betydelsen av *bien* som adjektiv och dess användning i kombination med ett pronomen i första respektive tredje person.

Table des matières

1.	Introduction.....	1
1.1	Le problème de <i>bien</i>	1
1.2	But.....	4
1.3	Motivation et délimitation de l'étude.....	4
1.4	Organisation de l'étude.....	5
2.	Le mot <i>bien</i> – un bref survol.....	6
3.	Cadre théorique.....	7
3.1	Le cas de <i>bien</i> : appartenance catégorielle.....	7
3.2	<i>Bien</i> employé comme adjectif attribut.....	9
3.3	Sur les différentes valeurs de <i>bien</i>	11
3.4	L'énoncé « déontique ».....	12
3.5	L'énoncé « bien-être ».....	12
4	Matériaux et méthode.....	13
5	Résultats.....	16
6	Discussion.....	17
7	Conclusion.....	19
	Bibliographie.....	22
	Annexe.....	23

1. Introduction

1.1 Le problème de *bien*

Quelque élémentaire qu'il soit, le mot *bien* est plein d'ambiguïté. Cela vaut autant pour le sens du mot que pour l'emploi grammatical, ce que nous visons à montrer dans cette étude.

La rubrique ci-dessus, empruntée à Duprey (1995), indique qu'il y a bien des aspects différents de la complexité du mot *bien*. En se référant aux recherches antérieures faites par d'autres linguistes, Duprey identifie quelques questions fondamentales concernant *bien* :

Comment expliquer que *bien* soit à la fois universel et spécifique, qu'il soit un mot qui, à la fois, a et n'a pas d'équivalent dans les autres langues ? (.....)

Dans la mesure où *bien*, quoique doté de sens divers voire contradictoires, est une seule forme, quelle est l'unicité de cette multiplicité sémantique ? (.....)

Pourquoi le sens (qui est plus ou moins un et le même quand on sait qu'on a affaire à *bien*) possède-t-il des formes multiples, et pourquoi les sens multiples (qui sont en jeu quand on sait qu'il s'agit d'autre chose que *bien*) renvoient-ils à un ensemble de formes où règne une certaine unité ? Pourquoi y a-t-il décalage entre forme et sens ?

(Duprey 1995, préface XVII-XVIII)

Il y a évidemment des aspects sémantiques, grammaticaux et philosophiques liés au problème de *bien*, et peut-être même plus d'aspects encore. Cependant, dans cette étude nous ne prendrons pas en considération les aspects philosophiques, mais nous examinerons le mot *bien* de point de vue grammatical, sémantique et syntaxique. Nous nous concentrons sur *bien* qui se trouve dans la suite *être + bien*, à savoir comme adjectif attribut. Les sens multiples dont parle Duprey ci-dessus sont au centre de notre approche, en ce sens que nous nous intéressons aux valeurs spécifiques de *bien* employé comme adjectif attribut en combinaison avec un pronom de la première et de la troisième personne. Le facteur déterminant analysé dans notre étude est donc la structure syntaxique où se trouve le mot *bien*.

D'un point de vue grammatical, le problème de *bien* est surtout le fait qu'il est parfois employé en tant qu'adjectif. Étant donné que les adjectifs sont par définition variables,

l'emploi adjectival de *bien* devient encore plus déconcertant. C'est sans doute en cela que consiste le problème pour le locuteur et l'auditeur. Comme nous le verrons dans chapitre 3.1, même l'appartenance à une partie du discours spécifique n'est pas entièrement évidente.

Normalement, *bien* est d'abord un adverbe, nous pouvons le constater en analysant des phrases comme celles-ci:

(1) *Il chante bien.* (Péroz 1992, p. 19)

(2) *Ce vin est bien meilleur.* (Grevisse 1980, p. 1025)

La phrase (1) nous donne un exemple d'un adverbe de manière (*ibid.* p.1009), tandis que dans la phrase (2), *bien* est utilisé comme un adverbe de quantité. (*ibid.* p. 1025)

Pourtant, *bien* peut également être employé comme adjectif, comme dans les exemples suivants:

(3) *À l'hôtel de Rambouillet, on reçoit des gens bien.* (Grevisse 1980, p.1010)

(4) *Il est bien, ce type, je crois que tu peux lui faire confiance.* (Péroz 1992, p. 50)

(5) *Être bien avec soi-même* (Grevisse 1980, p. 1010)

(6) *Là, je suis bien, il peut commencer.* (Péroz 1992, p. 51)

Grevisse nous donne, dans son ouvrage *Le bon usage*, une analyse de ce phénomène de l'emploi adjectival de *bien* :

Bien, pris adjectivement, peut être soit attribut, soit complément d'un pronom neutre, dans des phrases où il est dit de l'état de santé, de l'aspect physique ou moral, de l'état de fortune, des relations entre les personnes, d'un certain état de choses.

(Grevisse 1980, p. 1010)

Selon ces définitions, par rapport aux exemples que nous fournit Grevisse, nous pouvons tirer la conclusion que le mot *bien* dans les exemples (3) et (4) ci-dessus, relève de l'aspect moral. Dans les exemples (5) et (6), *bien* est utilisé plutôt dans un contexte où il s'agit des circonstances et de la situation dont on parle (où se trouve le sujet), et non pas les traits de caractère d'une personne (le sujet lui-même). Pour parler en termes de Grevisse, ces derniers exemples relèvent plutôt des aspects liés à l'état de santé, à l'état physique ou aux relations personnelles.

D'après la catégorisation de Grevisse, nous savons donc que l'emploi adjectival de *bien* peut impliquer des valeurs assez différentes. Cependant, dans cette étude nous nous délimitons aux valeurs liées à la morale (ce que nous appellerons des valeurs « déontiques »), et aux valeurs liées au fait d'être bien dans la situation où on se trouve, (ce que nous appellerons « bien-être »). Pour illustrer cette dernière valeur, prenons comme exemple la phrase (6) ci-dessus : *Là, je suis bien, il peut commencer*. La notion d'être bien ici concerne le fait d'être physiquement confortable, d'être bien assis, par exemple. Il s'agit du « bien-être », tout simplement. C'est à cette valeur spécifique que nous référons dans cette étude et que nous mettons en contraste avec l'aspect moral, le « déontique ». La raison pour laquelle nous nous délimitons à ces valeurs spécifiques est que les recherches antérieures ont montré qu'il y a une relation entre le pronom personnel et le sens de l'attribut adjectif *bien*. Dans la suite *être* + *bien*, la valeur de *bien* employé en combinaison avec un pronom de la première personne est différente de celle employé avec un pronom de la troisième personne. La recherche antérieure à laquelle nous référons ici est celle du linguiste français Pierre Péroz (1992). Les notions de « déontique » et de « bien-être » dans ce contexte particulier sont donc empruntées à lui. Son ouvrage *Systématique des valeurs de bien en français contemporain* (1992) traite le sujet des sens différents que prend *bien* selon le contexte. Péroz y emploie les notions de « déontique » et de « bien-être » mentionnées ci-dessus, qui constituent la base de l'étude que nous visons à faire. Dans les chapitres 3.4 et 3.5 nous verrons de plus près les théories de Péroz concernant ces deux valeurs spécifiques. Pour expliquer le « déontique », il utilise la glose « comme il faut », ce qui nous rappelle la valeur morale. Donc, la notion de morale est ici utilisée dans le sens de doctrine morale, représentant l'obligation. Selon *Le Petit Robert* (2006), « déontique » signifie ce « qui constitue une obligation, une nécessité, un devoir. » (*Le Petit Robert* 2006, p. 689) *Le Petit Robert* a même « déontologie » comme synonyme de morale, ce qui nous donne une indication sur la manière de comprendre la notion complexe de morale dans ce contexte. (*ibid*, p. 1670)

Quant au « bien-être », Péroz emploie la glose « comme il voudrait », signifiant alors le fait d'être satisfait dans ses besoins. Il s'agit donc d'une différence d'ordre sémantique. (Péroz 1992, p. 50)

1.2 But

Dans la présente étude, nous avons pour objectif de montrer la relation entre le pronom personnel et le sens du mot *bien*, utilisé comme adjectif attribut. Les questions de recherche auxquelles nous souhaitons pouvoir répondre sont les suivantes : Existe-t-il une corrélation entre le sens de l'adjectif attribut *bien* et le pronom personnel pour lequel il est utilisé comme description ? L'adjectif attribut *bien* a-t-il des valeurs différentes lorsque combiné avec un pronom personnel à la première personne par rapport à la combinaison avec un pronom personnel à la troisième personne ? Notre hypothèse est qu'il y a une valeur liée à ce qui est « déontique » lorsque *bien* est employé avec un pronom personnel à la troisième personne, et qu'il y a une valeur liée au « bien-être » lorsqu'employé avec un pronom personnel à la première personne.

Le point de départ de notre hypothèse se trouve dans la recherche de Péroz (1992). Dans son livre, basé sur sa thèse de doctorat, il aborde l'idée d'un rapport entre le sens du mot *bien* et les pronoms personnels que l'on emploie avec ce mot. La valeur « déontique » est généralement associée à la troisième personne, comme p.ex. dans la phrase : *Il est bien, ce type, je crois que tu peux lui faire confiance.* (Péroz 1992, p. 50) Par contre, la valeur « bien-être » est surtout liée à la première personne, comme dans la phrase : *Là, je suis bien, il peut commencer.* (*ibid.*, p. 50-51) Pourtant, dans son livre *Systématique des valeurs de bien en français contemporain* (1992), Péroz ne présente pas de données provenant d'une étude quantitative. En faisant une étude basée sur un grand nombre de textes, nous visons à vérifier l'hypothèse avancée ci-dessus.

1.3 Motivation et délimitation de l'étude

Quel est alors l'intérêt de cette étude ? Pourquoi est-il important d'établir les différences de valeurs dans les différents emplois d'un mot ? Nous trouvons intéressant l'idée d'une cohérence syntaxique dans l'ambiguïté que représente le mot *bien*, car établir une telle cohérence faciliterait la compréhension du mot en tant qu'adjectif attribut. S'il existe en effet des règles qui s'appliquent à l'usage de *bien* comme adjectif attribut, tout imperceptibles qu'elles soient, il est intéressant de les identifier et les mettre en relief. Il est

probable que pour le locuteur natif, les différentes valeurs de bien soient souvent évidentes, toutefois nous trouvons ce sujet pertinent du point de vue linguistique.

Dans cette étude nous nous intéressons à *bien* employé en tant qu'adjectif et à *bien* utilisé comme plus précisément adjectif attribut, tel que dans la phrase : *Il est BIEN, ce type, je crois que tu peux lui faire confiance* (Péroz, 1992, p. 50). Ce travail ne comprendra donc pas le mot *bien* employé comme adjectif épithète (*un homme BIEN*) ou comme adjectif apposé (*Sa fille, une femme fort BIEN, n'a pas eu de la chance*). Cette délimitation est faite pour pouvoir étudier spécifiquement la théorie des valeurs « déontique » et de « bien-être » de Péroz (1992), par définition limitée à la suite *être + bien*. Par conséquent, c'est uniquement la construction syntaxique d'adjectif attribut qui nous intéresse dans cette étude.

La délimitation de notre étude est faite en considération des liens sémantico-syntaxiques que nous avons trouvé dans la recherche antérieure. Certainement un phénomène répandu et décrit dans plusieurs grammaires, l'emploi adjectival de *bien* nous semble pourtant avoir donné matière à de rares études empiriques. Cependant, les sens « déontique » et de « bien-être » sont décrits dans les recherches antérieures et nous servent ainsi de point de départ.

1.4 Organisation de l'étude

D'abord nous décrirons les théories concernant le phénomène de l'emploi adjectival de *bien*. Ensuite nous allons définir ce que c'est qu'un adjectif attribut – terme linguistique fondamental pour ce mémoire. Pour terminer la partie théorique, nous verrons de plus près ce que dit Péroz (1992) et Duprey (1995) sur les critères grammaticaux, sémantiques et syntaxiques qui sont pertinents lorsqu'on parle du mot *bien* se trouvant dans la suite *être + bien*. Ces différents critères nous aideront à identifier les valeurs de *bien* auxquelles nous nous intéressons. Les idées et la terminologie de Péroz notamment nous serviront le long de ce travail.

Les recherches antérieures une fois décrites nous entreprendrons une recherche sur corpus. A travers cette méthode empirique, nous cherchons à montrer le rapport entre la première et la troisième personne et la valeur « bien-être » et la valeur « déontique » respectivement. Les résultats seront présentés dans une figure.

2. Le mot *bien* – un bref survol

C'est une tâche plutôt délicate de discerner les emplois différents du mot *bien*, puisqu'il y en a beaucoup, ce qui explique aussi la nécessité de bien délimiter le point de départ de notre étude. Par manque de place il n'est évidemment pas possible de débrouiller tous les aspects du mot *bien*, mais nous allons essayer d'en présenter un bref résumé :

Le mot *bien* est issu du latin *bene*, qui est diminutif de *bonus* d'où vient le mot *bon*. D'ailleurs, *bene* est de même origine que le mot latin *bellus*, qui a engendré le mot *beau* en français. (*Le Petit Robert*, 2006, p. 252)

Selon *Le Petit Robert* (2006), le mot *bien* signifie essentiellement deux choses différentes. D'une part il y a le *bien* utilisé comme adverbe et adjectif (dont le dernier nous intéresse dans cette étude), d'autre part il y a le nom commun, qui est pourtant issu du *bien* adverbial et adjectival. Donc, la distinction des différents sens du mot *bien* est comme suit :

1) ADVERBE

EMPLOI ADVERBIAL

Dans des expressions telles que : *Elle danse BIEN, servir BIEN chaud, nous le savons BIEN, eh BIEN !*

EMPLOI ADJECTIVAL

Dans des expressions telles que :

1. Attribut. *Ex : Elle est BIEN, dans ce rôle*
2. Épithète. *Ex : Un monsieur très BIEN*

LOCUTION CONJONCTIVE : *BIEN QUE*

Dans une expression telle que : *J'accepte, BIEN que rien ne m'y contraigne*

2) NOM (M)

L'ASPECT MATÉRIEL

Dans des expressions telles que : *Ce remède lui a fait du BIEN, laisser son BIEN à ses héritiers.*

L'ASPECT MORAL

Dans une expression telle que : *Discerner le BIEN du mal*

(*Le petit Robert* 2006, p. 252)

Nous voyons ici que le mot *bien* en tant que tel a beaucoup d'emplois différents. Nous en avons seulement présenté un survol très bref, étant donné que c'est la fonction d'adjectif attribut qui nous intéresse surtout dans la présente étude. Pour mieux comprendre la complexité du mot, il est cependant intéressant d'identifier quelques-uns des emplois possibles.

Regardons maintenant de plus près quelques théories sur la question de son appartenance catégorielle à une partie du discours.

3. Cadre théorique

3.1 Le cas de *bien* : appartenance catégorielle

Concernant la définition de l'adjectif, Riegel, Pellat et Rioul (2009) disent que l'adjectif assume la fonction d'épithète en modifiant le nom tête à l'intérieur d'un groupe nominal. Au terme nominal dont l'adjectif est prédiqué, il assigne une propriété ou un état. (Riegel, Pellat et Rioul, 2009, p. 597). Ceci est parfaitement applicable au mot *bien* (*cf. un homme bien, cet homme est bien*).

Riegel, Pellat et Rioul (2009) disent aussi que les adjectifs sont variables en genre et en nombre (*cf. lent / lente / lents*) : « Faute de genre qui leur soit propre, ils s'accordent en genre et en nombre avec le terme nominal qu'ils modifient (*un gros chagrin / une grosse peine / de gros chagrins / de grosses peines*) ou dont ils sont prédiqués (*Les grands chagrins sont muets / Les grandes douleurs sont muettes*). » (*ibid.*, p. 597-598) Ces derniers critères ne sont

pourtant pas applicables au mot *bien*, vu que *bien* est dans cet emploi un adjectif invariable. Donc, il nous semble que le cas de *bien*, du point de vue de son appartenance à une partie du discours, c'est qu'il se trouve en quelque sorte « entre » l'adverbe et l'adjectif. Dans la fonction d'adjectif attribut, *bien* ne correspond pas entièrement aux critères de l'adjectif, ni de ceux de l'adverbe.

Pourtant, dans la plupart des cas où apparaît le mot *bien* tel quel, il nous semble incontestablement faire partie des adverbes. Toutefois, les recherches antérieures dans le domaine présentent une vue un peu plus compliquée. Grevisse (1980) le met dans la catégorie *adverbes de manière* en disant que « *Bien*, pris adjectivement, peut être soit attribut, soit complément d'un pronom neutre [...] » (p. 1010) comme nous l'avons déjà cité dans le premier chapitre. Péroz (1992) également, dit que « [p]our notre part nous pensons que même dans les emplois 'adjectivaux', *bien* reste un adverbe. » (p. 50) Il nous donne comme explication les deux valeurs « déontique » et de « bien-être », les deux notions centrales de cette étude : « L'existence même de deux valeurs [...] au lieu d'une seule est l'indication tangible que *bien* doit être encore ici considéré comme un adverbe ; avec un adjectif ce type d'ambiguïté est peu plausible. » (*ibid.*, p. 53)

Par ailleurs, Grundt (1972) qualifie *bien* d'un « adjectif adverbialisé » : « Nous considérons *bien* comme un adverbe passé adjectif du discours, ce que montre d'ailleurs l'emploi de *bien* dans la fonction d'épithète : *une fille bien*. » (Grundt 1972, p. 127) Il paraît que ce soit une tâche assez délicate de catégoriser le mot *bien* comme un adverbe ou un adjectif. Il nous semble évident que *bien* employé comme adjectif se trouve en effet dans un statut ambigu. Cependant, soit que l'on l'appelle « adverbe à l'emploi adjectival », « adverbe pris adjectivement », « adjectif adverbialisé » ou « adverbe passé adjectif du discours », la fonction grammaticale à laquelle nous nous intéressons pour cette étude est celle de l'adjectif.

Concernant *bien* employé comme adjectif, nous pouvons aussi quelquefois constater l'absence de cet emploi dans les livres que nous avons étudié au cours de cette étude. Forsgren (1978) par exemple, aborde le *bon* postposé, employé de la même manière que *bien* :

Dans *un chef bon* l'adjectif bon ne détermine pas la propriété [qui fait de la cuisine] du nom, il ajoute à l'ensemble substantival une nouvelle qualité indépendante : le fait d'être (moralement) bon. Nous n'avons donc plus affaire à *bon* appréciatif, mais à un adjectif plus complexe, qui

possède, outre le sème appréciatif, d'autres traits distinctifs, p.ex. [se dit d'un homme] ou [moralement]. (Forsgren 1978, p. 66)

Il nous semble qu'il s'agit ici des mêmes caractéristiques que pour *bien* utilisé comme adjectif dans sa valeur « déontique », comme nous le verrons dans le chapitre 3.4. L'emploi adjectival de *bien* n'est cependant pas mentionné à propos de ce sujet.

Togebly (1984) traite le sujet de *bien* utilisé comme adverbe, c'est-à-dire comme c'est le cas normalement, où *bien* est équivalent à d'autres adverbes comme *très* et *beaucoup*, comme p.ex. dans la phrase : « Nous sommes bien contents ». Concernant l'adjectif, Togebly dit : « nous avons interprété *bien*, *mal* et *peu* comme des cas adverbiaux des adjectifs *bon*, *mauvais* et *petit*. » (Togebly 1984, p. 181-189) Cela correspond sans doute à la conception générale de *bien*. Le cas de *bien* utilisé comme adjectif n'est pourtant pas traité au sujet des mots invariables.

Nous interprétons l'absence du *bien* adjectival dans certaines études sur les adjectifs et les adverbes comme étant due à son statut particulier. Le mot *bien* étant aussi bien un adverbe qu'un adjectif, les études antérieures sont presque unanimes en le définissant comme un adverbe en emploi adjectival.

3.2 *Bien* employé comme adjectif attribut

Du point de vue grammatical, *bien* dans la suite « être +*bien* » est un adjectif attribut. Riegel, Pellat et Rioul (2009) définissent l'adjectif attribut comme suit :

L'adjectif attribut s'accorde en genre et en nombre avec le sujet ou le c.o.d. [complément d'objet direct] selon les principes généraux qui règlent l'accord de l'épithète avec le nom. (Riegel, Pellat & Rioul 2009, p. 613-614)

Déjà, nous pouvons constater que cette définition n'est pas entièrement applicable au *bien* adjectival, puisque *bien* ne s'accorde pas en genre et en nombre. Tout de même, vu le cas particulier de *bien* dont nous avons parlé, il a la fonction d'adjectif attribut dans une phrase comme *Il est bien*.

Riegel (1985) dit à propos de l'adjectif attribut, où l'adjectif est de nature qualificative :

Les propriétés référentielles, sémantiques et syntaxiques [...] définissent la classe générale des adjectifs dits *qualifiants* : mots variables, s'accordant en genre et en nombre avec leur sujet dans la structure phrastique SNo – être – Adj et souvent en correspondance sémantique, syntaxique et morphologique avec un nom de propriété. [...] D'autre part, des expressions prédicatives non copulatives sont substituables et sémantiquement équivalentes à la construction copulative de l'adjectif (*Les affaires prospèrent / marchent bien = Les affaires sont florissantes*) (p. 174)

Dans le cas de *bien* employé comme adjectif, une construction copulative de l'adjectif pourrait être *Cet homme est bien*, où « est » constitue la copule. Pourtant, il est difficile de trouver une expression prédicative non copulative qui est sémantiquement équivalente à cette phrase. Prenant en considération des phrases comme *Cet homme agit bien* ou *Cet homme se comporte bien*, nous pouvons constater qu'elles ne sont guère équivalentes à *Cet homme est bien*. La notion de *bien* dans ce cas est trop vaste, trop imprécise. Cela correspond à ce que dit Larsson (1994) sur les adjectifs dits qualifiants : « Plus un adjectif peut qualifier de catégories différentes de noms, plus il est probable que l'adjectif peut référer à des qualités ou à des propriétés différentes. » (Larsson, 1994, p. 88) Riegel (1985) aborde le même sujet en disant : « Plus un concept est général, plus il est abstrait ; et le propre de l'abstraction est qu'elle ne retient que des fragments de réalités particulières. » (Riegel 1985, p. 20)

Il est difficile de s'imaginer un adjectif plus général que l'est *bien*, est c'est pour cette raison qu'il est intéressant d'y identifier quelques sens différents. Un exemple d'une phrase ambiguë, donnée par Riegel (1985) :

Ce poète est ennuyeux = a) Ce poète est une personne ennuyeux / quelqu'un d'ennuyeux ; b) Ce poète est ennuyeux en tant que poète (Riegel, 1985, p. 152)

De la même façon, prenant en compte l'adjectif attribut *bien*, citons la phrase suivante :

Ce poète est bien = a) Ce poète est une personne bien / quelqu'un de bien ; b) Ce poète est bien en tant que poète

Donc, nous comprenons cette phrase comme une ambiguïté du même ordre que l'exemple ci-dessus, contenant l'adjectif *ennuyeux*. Cependant, en dehors des ambiguïtés que comportent l'adjectif attribut *bien* en tant que concept général, il y a également des ambiguïtés quant aux propriétés auxquelles réfère l'adjectif (*bien* dans ce cas).

Ce problème se produit lorsque la phrase se trouve hors d'un contexte. Pour éviter ce genre de constructions à double sens, on peut s'exprimer de manière a) ou b) ci-dessus. Or, dans la plupart des cas, l'adjectif attribut se trouve en effet dans un contexte, donc le sens peut être établi en fonction de celui-ci.

3.3 Sur les différentes valeurs de *bien*

En examinant l'emploi adjectival de *bien* selon *Le petit Robert* (2006), où *bien* se trouve dans la fonction d'adjectif attribut, nous identifions essentiellement cinq valeurs différentes. Elles sont, comme nous les comprenons :

- 1) **satisfaction**, ex : *Ce sera très bien ainsi*
- 2) **santé**, ex : *Je me sens bien*
- 3) **moral**, ex : *Ce n'est pas bien d'agir ainsi*
- 4) **l'apparence physique**, ex : *La maison a l'air bien*
- 5) **bien-être**, ex : *Êtes-vous bien dans ces chaussures ?*

(*Le petit Robert*, 2006, p. 252)

Péroz (1992) constate que les recherches antérieures sur le mot *bien* distinguent un nombre différent de valeurs. Péroz cite Duprey, qui dans sa thèse de doctorat de 1979 (inaccessible dans les librairies suédoises) écrit que la question du nombre des valeurs de *bien* est « une impasse : l'impasse de la liste et de la classification des sens, liste infinie, classification désopilante ». (Péroz, 1992, p. 14) Cependant, il n'est pas difficile de soutenir l'idée de Péroz quand il dit : « Admettons que la question du nombre des valeurs soit une mauvaise question. » (*ibid.*) Cependant il en fait une liste, où il identifie sept différentes classes d'adjectifs, basées sur des critères sémantiques, grammaticaux, syntaxiques et énonciatifs. (*ibid.*, p. 31) *Bien* dans la suite « être + bien » fait partie de la classe que Péroz appelle « L'appréciatif ». Le « déontique » et le « bien-être » sont « deux spécifications locales de « l'appréciatif » », conclut-il. (*ibid.*, p. 51)

Laissant la question de classification de côté, nous nous concentrons sur deux valeurs spécifiques, traités par *Le petit Robert* (2006) aussi bien que par Péroz (1992), soit justement les valeurs « déontique » et de « bien-être ».

3.4 L'énoncé « déontique »

Étymologiquement, « déontique » est d'origine grecque signifiant ce « qui constitue une obligation, une nécessité, un devoir. » Un contexte applicable nous est donné par *Le Petit Robert* : « Les signaux routiers d'interdiction et d'obligation sont déontiques. » (*Le Petit Robert*, 2006, p. 689) Cette phrase d'exemple peut rendre plus compréhensible le mot aux non-linguistes ou locuteurs non natifs, en le mettant dans un contexte familier.

Du point de vue linguistique, l'énoncé « déontique » comporte donc des aspects liés à la morale et aux caractéristiques désirables chez l'homme. Le terme de référence pour l'énoncé « déontique » que propose Péroz (1992) se définit comme « être comme il faut être » (Péroz, 1992, p. 52)

Par conséquent, la conclusion que tire Péroz paraît logique : l'énoncé « déontique » est employé pour la plupart à la troisième personne. Utilisé dans la première personne, l'énoncé « déontique » donne l'impression d'un manque de modestie chez le locuteur. Une autre caractéristique propre au « déontique », explique Péroz, c'est que l'on associe en général la troisième personne à une propriété prédiquée hors d'une localisation temporelle déterminée. (*ibid.*, p. 50-51) Cela veut dire que la valeur « déontique » comporte l'idée d'une qualité constante ; soit un homme est une personne bien, soit il ne l'est pas. L'idée est donc que la morale d'une personne ne change pas sensiblement par rapport au temps.

3.5 L'énoncé « bien-être »

Selon *Le petit Robert* (2006), le « bien-être » se définit comme une « sensation agréable procurée par la satisfaction de besoins physiques, l'absence de tensions psychologiques ». Il signifie également une « situation matérielle qui permet de satisfaire les besoins de l'existence. » (*Le petit Robert*, 2006, p. 253) Conséquemment, il s'agit ici des circonstances hors de l'homme, hors des propriétés désignant l'homme en tant que tel. Pour l'énoncé

« déontique » Péroz (1992) propose comme terme de référence « comme il voudrait », comme nous l'avons déjà mentionné. (Péroz, 1992, p. 50)

Péroz constate que l'énoncé « bien-être » se trouve pour la plupart à la première personne. L'énoncé *Je suis bien* n'est donc pas l'énoncé d'un orgueilleux, mais réfère uniquement à la situation matérielle où il se trouve. Au contraire de ce qui est de l'énoncé « déontique », on associe plutôt la première personne à une propriété localisée temporellement. En disant *Je suis bien*, on ne parle donc pas de caractéristiques permanentes, mais seulement des circonstances physiques et psychologiques telles qu'elles sont pour l'instant. (*ibid.*, p. 51)

Ayant jusqu'ici traité les théories desquelles est issue notre question de recherche, continuons à notre étude elle-même. D'abord, nous allons donner des détails sur les matériaux et la méthode utilisés dans cette étude.

4. Matériaux et méthode

Pour cette étude nous avons mené une recherche sur corpus. Nous voulons dire par là que nous avons utilisé comme matériaux de recherche des textes recueillis dans une base de données. Dans la recherche d'un corpus approprié à ce que nous visons à étudier, nous en avons trouvé plusieurs qui ne sont pas aptes pour notre but spécifique. Nous avons trouvé que les corpus français existants sont bien différents entre eux lorsqu'il s'agit des modes d'emploi et l'information que l'on peut en tirer. Le choix de corpus dépend, naturellement, de la nature du phénomène linguistique que l'on veut étudier.

Vu le caractère particulier de l'adjectif attribut *bien*, nous avons choisi d'exclure les corpus constitués de textes scientifiques. C'est parce que le mot *bien* est trop imprécis, trop vague pour figurer dans ce genre de textes où l'exactitude est essentielle. De plus, *bien* est un adjectif appréciatif, se tenant donc à l'écart du vocabulaire neutre utilisé dans les textes scientifiques.

Nous avons choisi comme matériaux quatre corpus différents que nous avons trouvés assemblés sur le site internet canadien Lextutor. Les corpus francophones y sont constitués de textes littéraires, de textes journalistiques et de transcriptions d'énoncés oraux. Les textes journalistiques sont des articles du journal *Le Monde* de 1998. Le corpus oral est assemblé par

Kate Beeching, de l'université de l'Angleterre d'Ouest, et est constitué d'énoncés oraux faits dans 95 entretiens spontanés parmi des Français de l'âge 7 à 88 ans, à Paris et en province.¹

Les corpus utilisés dans cette étude comprennent, au total, plus de sept millions de mots. Parmi les corpus utilisés dans cette étude, deux sont de caractère littéraire, et ce sont le corpus « de Maupassant » et le corpus nommé « Corpatext mini ». Le nom de ce dernier ne révèle rien sur le contenu, mais il est effectivement composé de divers textes littéraires. (Cobb : communication personnelle 04-05-2016) Il contient des œuvres de Maupassant, aussi bien que des textes littéraires d'autres auteurs. Cependant, en menant cette recherche de corpus nous avons fait bien attention à ce que nous ne comptons les données de Maupassant qu'une fois seulement.

Ce qui caractérise notre corpus est donc qu'il est pour la plupart constitué de textes écrits par des écrivains professionnels, mais aussi d'énoncés oraux spontanés. Ainsi des textes écrits par des gens en général, des écrivains amateurs pour ainsi dire, ne sont pas représentés dans notre étude. La raison pour laquelle les textes écrits par des non-professionnels ne sont pas inclus dans notre étude est que l'accès aux corpus appropriés à notre but est très limité. Bien qu'il existe des bases de données représentant des genres divers, il y en a peu qui peuvent servir de base de notre recherche. Dans ce cas spécifique, où il est nécessaire de chercher deux mots combinés (*est bien, suis bien, etc.*) les outils qu'offrent Lextutor se sont montrés les plus aptes. D'autres sites sont exclus à cause de l'impossibilité d'y traiter deux mots en même temps. Avoir *bien* uniquement comme mot de recherche ne nous aiderait guère. Les taux de données sont alors si élevés que c'est une tâche très inefficace de tirer les cas où *bien* a la fonction d'adjectif attribut, puisqu'ils sont si peu nombreux par rapport aux cas où *bien* a la fonction d'adverbe.

Un atout qu'offrent le site Lextutor, dont nous nous sommes servis est que l'on y peut facilement avoir accès à un assez grand extrait du texte d'où sont tirées les données. Cela rend possible la catégorisation des données dans chaque cas individuel. La catégorisation à laquelle nous nous référons ici est la classification de l'adjectif attribut *bien* en tant que ayant la valeur « déontique » ou la valeur de « bien-être ».

¹ <https://www.llas.ac.uk/resourcedownloads/80/mb016corpus.pdf>

Pour exécuter les recherches dans la base de données, nous avons premièrement cherché le mot *bien* en combinaison avec le mot *être* en présent de la première et la troisième personne. Cela nous donne les combinaisons suivantes : *suis bien, sommes bien, est bien* et *sont bien*. Nous avons également cherché le mot *bien* combiné avec le mot *être* en imparfait et en passé composé, ce qui donne les combinaisons *étais bien, étions bien, était bien, étaient bien* et *été bien*. Puis nous avons cherché le mot *bien* en combinaison avec le mot *être* à l'infinitif : *être bien*, et au subjonctif : *sois bien, soyons bien, soit bien* et *soient bien*. Ainsi nous avons pu trouver le plus grand nombre de résultats que possible. Tout de même, il a été difficile d'intégrer dans la recherche toutes les combinaisons imaginables. Vu le fait que *bien* employé comme adjectif peut être précédé d'un nombre presque infini d'adverbes : *très bien, fort bien*, etc., il y a forcément un nombre presque infini de combinaisons imaginables. Dans le cadre de cette étude où le temps est un facteur limitant, il n'est donc pas envisageable de chercher le mot *bien* combiné aux adverbes précédents. Le point commun entre les différents modes du verbe *être* combinés au mot *bien* est qu'ils sont tous applicables à la première et la troisième personne.

En travaillant sur la recherche de corpus, nous nous sommes aperçus qu'il y a quelques cas où la valeur du mot *bien* est plutôt ambiguë. Cela vaut surtout pour l'expression « C'est bien » et toutes ses variantes, « C'était bien quand il y en avait... » etc. Dans ces cas, nous interprétons le mot *bien* comme ayant une valeur appréciative. Dans cette étude nous avons interprété ces expressions comme exprimant la valeur « déontique ». Car ils sont employés de la troisième personne, et de plus, « c'est bien » est d'un aspect moral sous-entendu, selon notre interprétation. Rappelons le sens du « déontique », signifiant l'aspect moral et le côté durable, soit la qualité constante d'une personne (ou d'un phénomène ou d'un fait, comme c'est le cas dans l'expression « c'est bien ». Opposé au « déontique » se trouve le « bien-être », signifiant les circonstances hors de l'homme, désignant donc la situation matérielle où l'on est satisfait dans ses besoins.

5. Résultats

La recherche de corpus a été effectuée dans quatre corpus de différents types, ainsi que nous en avons déjà parlé. Comme nous ne nous intéressons pas dans cette étude aux caractères divergents des différents corpus, mais seulement aux tendances dans l'ensemble des corpus, toutes les occurrences seront présentées dans leur ensemble. Pour le compte-rendu des résultats, nous avons inclus toutes les occurrences dans la figure suivante :

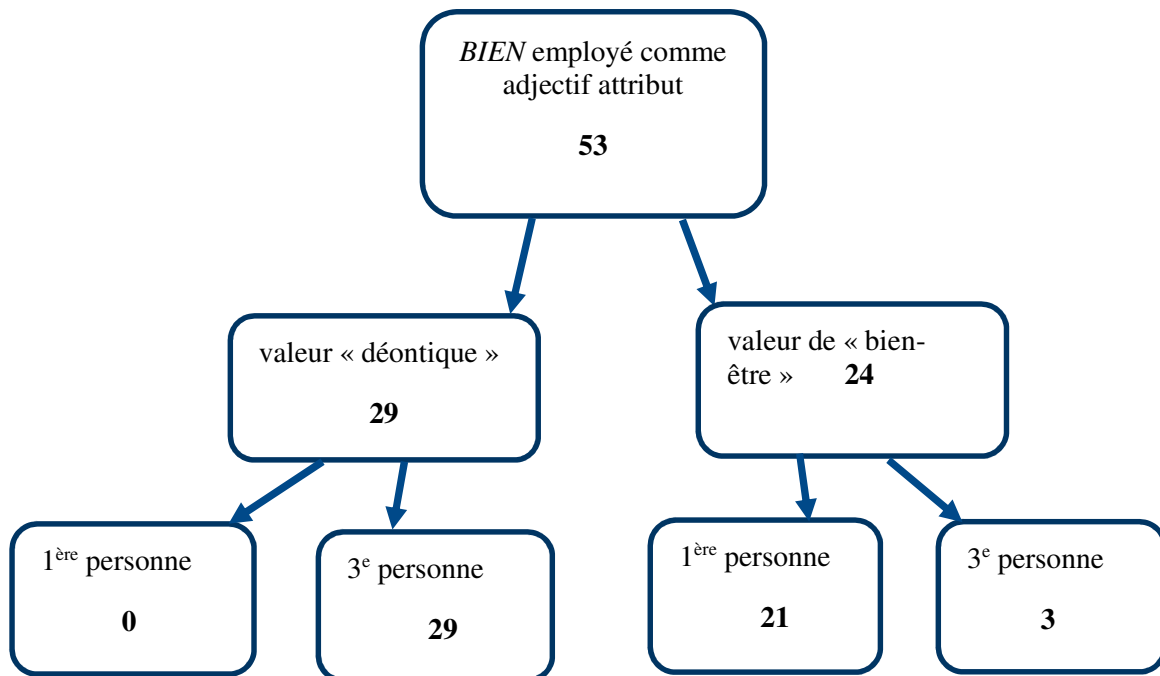


Figure 1 : L'ensemble du corpus. Nombre d'occurrences où le mot *bien* est utilisé comme adjectif attribut, dont les nombres d'occurrences de valeur « déontique » et de « bien-être » respectivement, ainsi que le nombre de fois où elles sont représentées avec un pronom de la première ou de la troisième personne.

Comme le montre la figure 1, présentant l'ensemble des occurrences tirées des quatre corpus, il y a 53 occurrences au total où le mot *bien* fonctionne comme adjectif attribut. Elles sont de valeur « déontique » et de « bien-être » dans presque les mêmes proportions. Nous voyons

que les occurrences de valeur « déontique » sont exclusivement de la troisième personne. Parmi les occurrences de valeur de « bien-être », la grande majorité est de la première personne, mais il y a aussi quelques occurrences de la troisième personne.

Dans une recherche comme celle-ci, il arrive que l'on obtienne des données ambiguës. Il s'agit des cas où l'identification de la fonction syntaxique de *bien* n'est pas claire. Il arrive, bien que rarement, que c'est difficile de décider si le mot *bien* dans une phrase a la fonction d'adjectif ou d'adverbe. Pour ne pas risquer des résultats faux, nous avons choisi de ne pas les inclure dans l'étude. Au total c'est seulement deux données qui ont été exclus, ce qui fait que leur importance est minime. Nous interprétons l'incertitude comme étant due à deux facteurs : le langage du 19^e siècle dans certains des textes littéraires, et, vraisemblablement surtout, notre statut de lecteur de français non natif.

6. Discussion

Dans ce mémoire nous cherchons à répondre à ces questions de recherche : Existe-t-il une corrélation entre le sens de l'adjectif attribut *bien* et le pronom personnel pour lequel il est utilisé comme description ? L'adjectif attribut *bien* a-t-il des valeurs différentes lorsqu'employé de la première personne par rapport à l'emploi de la troisième personne ? Pour ce but nous avons mené une recherche sur corpus. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, les matériaux utilisés dans la présente étude sont plutôt vastes, constitués de millions de mots. Néanmoins, les taux d'occurrences ne sont pas élevés, ce qui dépend du fait que le mot *bien* est relativement rare dans l'emploi adjectival. Cherchant le mot *bien* en tant que tel, nous avons des milliers de données. Cherchant le mot *bien* précédé du mot *être* dans n'importe quel mode de temps, nous avons parfois obtenu des centaines de données. Le problème, pour ainsi dire, est que dans la grande majorité des cas, *bien* a la fonction d'adverbe, ce qui est tout à fait cohérent par rapport la conception du mot que nous avons au départ de l'étude. Toutefois, les occurrences du mot *bien* dans la fonction d'adjectif attribut nous permettent de tirer quelques conclusions.

Les résultats de la recherche de corpus montrent qu'il y a effectivement une relation entre le sens de l'adjectif attribut *bien* et l'emploi de ce mot à la première et à la troisième personne respectivement. À la première personne, *bien* a la valeur de « bien-être » dans toutes les

occurrences. Bien qu'il n'y ait pas d'occurrences de la valeur « déontique » à la première personne dans cette étude, cela aurait pourtant été théoriquement possible. Seulement, cela donnerait « l'impression d'un manque de modestie chez le locuteur », comme le dit Péroz (1992, p. 50-51), ce que nous avons constaté dans le chapitre 3.4. Toutefois, nos résultats confirment que ce manque de modestie n'apparaît pas souvent dans la langue française. Il n'y en a donc aucun cas dans tous ce corpus comprenant plus de sept millions de mots.

Considérons maintenant les résultats concernant la troisième personne. Quant à la valeur « déontique », toutes les occurrences dans la recherche de corpus sont de la troisième personne. Voici deux exemples tirés du corpus :

- (1) *Il était bien de sa personne, pas bête, riche aussi.* (Occurrence no. 23, annexe)
- (2) *Il était bien, recherché, élégant, galant, et représentait strictement, au premier coup d'œil, l'amant parfait d'une femme du monde.* (Occurrence no. 25, annexe)

Le terme de référence « être comme il faut être », proposé par Péroz (1992, p. 52) dont nous avons parlé dans le chapitre 3.4 à propos de la valeur « déontique », nous semble ici particulièrement approprié.

Nous pouvons constater que la valeur de « bien-être » existe aussi à la troisième personne, et non seulement à la première personne. Dans notre recherche de corpus, trois des 25 occurrences de valeur de « bien-être » sont de la troisième personne. Vu le fait qu'il y a une grande partie de textes littéraires inclus dans le corpus, les chances sont grandes d'y trouver des énoncés de la troisième personne. Beaucoup de textes littéraires sont écrits à la troisième personne, sauf quand il s'agit de répliques, évidemment. Il est tout naturel que l'on puisse dire à propos de quelqu'un d'autre, soit à la troisième personne, qu'il ou elle va bien, qu'il ou elle se trouve dans une situation agréable, etc. Un exemple d'une occurrence de la valeur de « bien-être » à la troisième personne est le suivant, tiré de notre corpus :

- (3) *Comme si elles eussent été bien chez elles, bien à l'aise* (Occurrence no. 51, annexe)

Dans ce cas, concernant l'expression « bien à l'aise » il est particulièrement évident que nous avons ici affaire à la valeur de « bien-être ».

La grande majorité d'occurrences de la valeur de « bien-être » en combinaison avec un pronom personnel de la première personne montre qu'il y a une relation incontournable entre

le sens de « bien-être » et l'emploi avec un pronom personnel de la première personne. Dans le corpus nous avons repéré des occurrences comme p.ex. :

(4) *Je vous en conjure, je suis bien, je n'ai besoin de rien* (Occurrence no. 44, annexe)

(5) *Pourquoi ? Je suis bien n'importe où! Et, avisant avec intention, pour mieux manifester sa simplicité de grande dame, un petit siège sans dossier – tenez, ce pouf, c'est tout ce qu'il me faut. Cela me fera tenir droite.* (Occurrence no. 47, annexe)

L'hypothèse de cette étude est qu'il y a une valeur liée à ce qui est « déontique », employé surtout de la troisième personne, et qu'il y a une valeur liée au « bien-être », employé surtout de la première personne. L'idée de cette hypothèse est issue de la recherche de Péroz (1992), comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1.2. Comme les résultats de ses études empiriques ne sont pas accessibles dans les bibliothèques suédoises, l'idée nous est venue de faire une étude sur ce sujet justement. Les résultats obtenus de cette étude confirment qu'il y a effectivement une corrélation entre le sens de l'adjectif attribut *bien* et l'emploi d'un pronom de la première et la troisième personne respectivement. Même s'il y a quelques occurrences de la valeur de « bien-être » à la troisième personne, cela ne veut pas dire que l'hypothèse est contredite. Nous pouvons constater qu'il existe au moins ces deux valeurs de *bien* employé comme adjectif attribut, dont le nombre d'occurrences est beaucoup plus élevé en combinaison avec une certaine personne qu'avec une autre personne (la première et la troisième dans ce cas). Les résultats montrent donc des tendances fortes sur la manière de comprendre l'adjectif attribut *bien*. Pour conclure, si l'on tombe sur l'adjectif attribut *bien* employé de la première personne, il est fort probable qu'il soit du sens de « bien-être », se référant alors aux circonstances hors du sujet. Par contre, employé de la troisième personne, il est très probable qu'il soit du sens « déontique », se référant aux propriétés du sujet lui-même.

7. Conclusion

Ce mémoire a traité le phénomène de l'emploi adjectival de *bien*. Nous avons étudié le mot *bien* utilisé comme adjectif attribut selon la suite *être + bien*.

Comme la valeur de *bien* adjectival n'est pas toujours évidente, nous nous sommes demandé s'il y a une corrélation entre le sens de *bien* et le pronom personnel que l'on emploie avec cet

adjectif. Les théories de Péroz (1992) concernant les valeurs « déontique » et de « bien-être » nous ont servi de point de départ de cette étude. L'hypothèse que nous avons voulu examiner, également fondée sur les théories de Péroz, était celle-ci : Quand employé avec un pronom à la première personne, *bien* est de valeur « bien-être », comme p.ex. dans la phrase : « Je suis bien, vous pouvez commencer », signifiant que l'on se sent bien dans la situation où l'on se trouve. C'est donc aux circonstances hors du sujet, pas aux qualités de lui-même, que l'on réfère dans l'énoncé « bien-être ». Par contre, lorsque *bien* est employé en combinaison avec un pronom à la troisième personne, il s'agit de la valeur « déontique », signifiant l'aspect moral, comme p. ex. dans la phrase : « Il est bien, vous pouvez lui faire confiance. » Dans ce cas, c'est justement aux propriétés du sujet lui-même que l'on se réfère. Les qualités morales d'une personne sont considérées comme constantes, elles ne changent pas sensiblement par rapport au temps. Pour la valeur de « bien-être », c'est en effet le contraire. Dans ce cas-là, on réfère aux propriétés localisées temporellement. En disant « je suis bien » on parle normalement de la situation, la position ou les circonstances où l'on se trouve pour l'instant.

Le but de cette étude a été de vérifier notre hypothèse, et nous l'avons fait en menant une recherche sur corpus. Pour ce but nous avons utilisé quatre corpus de genres différents : des textes littéraires, des textes journalistiques et des transcriptions du français parlé. Pourtant, les données ne sont pas très bien réparties parmi les différents corpus. Un point faible de notre étude est qu'il y a si peu d'occurrences dans le corpus journalistique. Rappelons que le nombre de mots dans le corpus Le Monde est quand même d'un million. Les occurrences de *bien* utilisé comme adjectif attribut sont toutefois si peu nombreuses qu'il aurait été souhaitable d'inclure dans cette étude d'autres corpus journalistiques. La raison pour laquelle nous ne l'avons pas fait est le manque de sites internet offrant les outils adéquats pour ce but spécifique. Dans l'ensemble de l'étude, les occurrences sont peu nombreuses (53), bien que le corpus comprenne au total plus de sept millions de mots. La conclusion que l'on peut en tirer est que l'emploi de *bien* adjectival est relativement rare, surtout si l'on compare avec l'emploi de *bien* comme adverbe.

Avec les résultats de l'étude nous avons tout de même vérifié qu'il y a effectivement une corrélation entre la valeur de *bien* et l'emploi d'un pronom de la première et la troisième personne respectivement. Nous pensons qu'il est utile pour les locuteurs natifs aussi bien que les locuteurs non natifs d'augmenter la compréhension de cet adjectif attribut ambigu. Dans

une perspective linguistique, il est aussi intéressant d'identifier ces différences de valeur. Pour aller plus loin dans cette démarche, il serait intéressant d'essayer de faire une distinction entre les différents sens d'autres adverbes employés comme adjectif. Étant donné qu'un adverbe comme *mal* peut être utilisé comme adjectif, il serait intéressant de l'étudier de la même manière que nous venons de faire avec le mot *bien*. Nous ne croyons cependant pas que les autres adverbes employés comme adjectifs soient un phénomène aussi complexe que l'est *bien*.

Références bibliographiques

BOYSEN, G., 1996, *Fransk Grammatik*, Lund, Studentlitteratur

DUPREY, D., 1995, *L'universalité de « bien »*. *Linguistique et philosophie du langage*, Bern, Lang

FORSQREN, M., 1978, *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Etude quantitative et sémantique*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, [Studia Romanica Upsaliensia 20]

GREVISSE, M., 1980, *Le bon usage*, 11^e édition, Paris-Gembloux, Duculot

GRUNDT, L-O., 1972, *Études sur l'adjectif invarié en français*, Bergen-Oslo-Tromsø, Universitetsforlaget

HANSÉN, I. et SCHWARTZ, B., *Gleerups Franska Grammatik*, Malmö, Gleerups

LARSSON, B., 1994, *La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive*, Lund, Lund University Press

LE NOUVEAU PETIT ROBERT, 2006. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert

PÉROZ, P., 1992, *Systématique des valeurs de « bien » en français contemporain*, Genève-Paris, Librairie Droz

RIEGEL, M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, Presses Universitaires de France

RIEGEL, M., PELLAT, J-C. & RIOUL, R. 2009, *Grammaire méthodique du français*, 7^e édition, Paris, Presses Universitaires de France

TOGEBY, K., 1984, *Grammaire française, volume IV: Les mots invariables*, Copenhague, Akademisk Forlag

Sites internet :

COBB, TOM, 02-05-2016, *Concordancier-corpus français*, <http://www.lextutor.ca>

COBB, TOM, 06-05-2016, *Where do Lextutor FRENCH corpora come from?* http://www.lextutor.ca/conc/fr/corpus_descriptions_french.html

Annexe

Les occurrences de « déontique » et de « bien-être » dans l'ensemble du corpus utilisé dans cette étude. Elles sont numérotées pour faciliter l'identification des occurrences citées dans le mémoire.

Les occurrences de « déontique »

1. a musique pour les jeunes Français? Qu'est-ce **qui** EST BIEN? Oui. Qu'est-ce que vous aimez? Pour vous
2. e ce soir. Merci. Qu'est-ce qu'il y a qui est **qui** EST BIEN dans la musique pour les jeunes Français?
3. Qu'est ce qui est bien ? Oui. Qu'est-ce que vous aimez? Pour vous ou pour le jeune
4. l'année d'après je voterai. Et puis à ans, ce **qui** EST BIEN, c'est qu'on peut faire partie d'un parti
5. ant deux parts de tous les actes humains : ce **qui** EST BIEN et ce qui est mal. On lui montra le bien
6. Puis, reculant afin de le contempler -
Vrai **qu'il** EST BIEN, pour son âge ? - Très bien, affirma le d
7. que j'aimais, comme indifférent pour tout ce **qui** EST BIEN et plein de mépris pour ce qu'il y a de p
8. l me répondit après un silence méditatif: -
Ce **qui** EST BIEN, avec la caisse que tu m'as donnée, c'est
9. ts ensuite, nos amies, nos confesseurs, quand **ils** SONT BIEN. Nous prenons leurs manières de penser,

10. tations dans deux directions et ça revient, **elles** SONT BIEN dans tous les sens. Leur organisation ex
11. années? Oui, c'était c'était bien. Il y en a **qui** SONT BIEN maintenant mais je ne sais pas... non, c
12. Bon les bateaux. pourquoi pas? Les car ferries **c'** ÉTAIT BIEN. Ben oui les car ferries sont très bien
13. non, maintenant, ils n'ont plus le droit mais **c'** ÉTAIT BIEN et puis c'était des familles simples et
14. pas marié mais c'était comme si on était marié. **C'** ÉTAIT BIEN. Et puis il a fallu côtiser à l'assuran
15. la mode d'il y a quelques années? Oui, c'était **c'** ÉTAIT BIEN. Il y en a qui sont bien maintenant mai
16. il faudra peut-être demander des surveillantes, **c'** ÉTAIT BIEN quand il y en avaient des surveillantes
17. C'est-à-dire, je pensais pas à ça. Mais là, **c'** ÉTAIT BIEN. J'y suis restée dix-huit ans dans cett
18. C'est plus du tout, du tout la même vie. Puis **on** ÉTAIT BIEN. Alors là Alors qu'est-ce qu'on faisait
19. Je ne sais pas. Le Marché Commun, je crois **qu'il** ÉTAIT BIEN, tel qu'il était avant. Parce que le Ma
20. e quand elle était là vous aviez dit que euh **tout** ÉTAIT BIEN que Je sais bien, oui. Tout le monde s'

21. r leurs ombres vagues dans une clarté argentée. **C'** [ÉTAIT BIEN](#), m
a foi, fort bien. Je travaillais dans
22. les fleuves ne remontent pas à leur source. **Elle** [ÉTAIT BIEN](#) de f
igure et de tournure, assez disting
23. espoirs. Il fit la cour à la femme de son ami. **Il** [ÉTAIT BIEN](#) de
sa personne, pas bête, riche aussi.
24. ous avons trouvé au chemin de fer M. Beaurain. **Il** [ÉTAIT BIEN](#) de
sa personne à cette époque-là. Mais
25. s bien fort, mais un peu, voilà si longtemps ! **Il** [ÉTAIT BIEN](#), re
cherché, élégant, galant, et représe
26. ire aussi : "Revenez me voir, mon chéri." **L'homme** [ÉTAIT BIEN](#), di
stingué, chic, officier de la Légion
27. servi. Athos répondit, toujours par geste, que **c'** [ÉTAIT BIEN](#), et
indiqua à Grimaud une espèce de poi
28. donner des coups au coupable. Je dis alors **qu'il** [ÉTAIT BIEN](#) que
Marcel écrivît de sa main ce qu'il
29. si on a des bateaux de pêche. Dans le temps ça **a** [Été BIEN](#), les t
ouristes aimaient beaucoup ça vous

Les occurrences de « bien-être »

30. ait toute crispée, toute recroquevillée. Là, **elle** [EST BIEN](#), elle
est détendue." Dans la chambre d'à
31. 'aime beaucoup la campagne, mon mari aussi euh **on** [EST BIEN](#) et on
a s on a acheté une petite fermette

32. vée. Oui? Oui oui. D'ailleurs on a l'air bien. **On** EST BIEN. C'est pas dur? Bon, il faut se lever tôt
33. ur l'épaule de Patissot, elle murmura : "Comme **on** EST BIEN ! comme il fait bon sur l'eau !" Patissot
34. t émouvoir la chair par les yeux : -
Dieu ! **qu'on** EST BIEN ! Que c'est beau, bon, et reposant ! Elle
35. s mon appartement. Elle dit en entrant : "Ah ! **on** EST BIEN ici."
Et elle regarda autour d'elle avec
36. l'étendue du paysage ; et il murmura : "Tiens, **on** EST BIEN ici."
Puis il fit quelques pas, et s'arrê
37. loisir à voir." Et le marquis murmura : "Bah ! **on** EST BIEN ici.
Le nouvel hôtel vaut beaucoup mieux
38. 'aime à me promener seule cependant... ; comme **on** EST BIEN quand on rêve toute seule... " Il la rega
39. âître ; et Jeanne attendrie répétait : " Comme **on** EST BIEN ! que c'est bon la campagne ! Il y a des
40. son état et tâcher de faire croire aux gens **qu'on** EST BIEN ; sans cela, Joseph, on serait encore cap
41. lui est douloureux, il se redisait ces mots: "**Je** SUIS BIEN ici", "cette blague!", Mais la souffranc
42. e, d'où M. Conrart le voulant faire déloger: « **Je** SUIS BIEN, je suis bien, lui dit-il: je dîne pour
43. llé et j'ai répondu: "Non, je suis fatiguée et **je** SUIS BIEN ici."
" Elle a assuré qu'il n'y avait jama
44. on sieur, ne l'appellez pas, je vous en conjure, **je** SUIS BIEN, je n'ai besoin de rien, ne l'appellez pa
45. rcher de l'encre et du papier. Grand Dieu, que **je** SUIS BIEN ici!
s'écria Fabrice. Fortune! adieu, je
46. s reverrons. -
Tant que Monseigneur voudra, et **je** SUIS BIEN aux ordres de Son Eminence. - Ce sera so

47. se qui répondit: -
mais pas du tout! Pourquoi? **Je SUIS BIEN** n'importe où! Et, avisant avec intention
48. que, s'il y songeait, c'était pour se dire **qu'il ÉTAIT BIEN** où il était, quelque part qu'il fût. L'
49. l'aimais. Je n'avais plus aucun désir violent. **J' ÉTAIS BIEN** ainsi, à côté d'elle, et cela me suffisait
50. liens d'amour pour ses larges et doux paysages. **J' ÉTAIS BIEN** dans cette ferme ignorée, loin de tout,
51. poitrines, entre les dos, comme si elles **eussent été BIEN** chez elles, bien à l'aise, à la façon des
52. lui demanda si elle était malade. "Je n'ai **pas été BIEN** dans ces derniers temps, répondit-elle,
53. que les enfants connaissent du monde, **qu'ils SOIENT BIEN** dans leur peau, quoi, enfin c'est ça,